

## A propos de...

# LA VIE DES ANGEVINS PENDANT L'OCCUPATION : LES JOURS AVEC ET LES JOURS SANS

Au moment où les troupes allemandes s'installent dans le Maine-et-Loire, le 21 juin 1940, les Angevins doivent surmonter une situation économique totalement bloquée : tous les ponts routiers et ferroviaires traversant la Loire ont été bombardés ; la poste, le téléphone mais aussi parfois l'eau, l'électricité et le gaz ont été coupés ; les réserves d'essence ont été épuisées. Les écoles, les commerces, les cinémas sont fermés... Les habitants découvrent brutalement une situation de pénurie à laquelle ils vont devoir s'adapter.

Cette situation va être alourdie par toute une série d'interdictions et d'obligations imposées par les autorités allemandes : elles opèrent des réquisitions de logements, d'automobiles, de main d'œuvre, prélèvent les productions agricoles et industrielles et installent à Angers leurs administrations.

Néanmoins, la vie s'organise ; la Préfecture par l'intermédiaire de son service économique règlemente les restrictions et le rationnement de toutes les matières premières et denrées alimentaires.

Au prix de files d'attente et de pénuries croissantes les Angevins apprennent à vivre *les jours avec et les jours sans*. *Les jours sans* sont ceux des grandes difficultés à se nourrir, à se déplacer et à se chauffer. *Les jours avec* ceux des moments de loisirs trouvés dans le sport, le cinéma, la lecture, rares activités qui n'étaient pas limitées.

DGA - Proximité

Archives départementales de Maine-et-Loire

Les dossiers du service éducatif

n°19

## 1 - SE NOURRIR : VIVRE LA PÉNURIE ET LE RATIONNEMENT

Le 1<sup>er</sup> septembre 1940, la Préfecture fait publier dans la presse la première liste des denrées rationnées. Les Français doivent posséder une carte d'alimentation et ne peuvent acheter ces denrées qu'en échange de tickets valables un mois pour le sucre, les pâtes, le riz, le savon et les matières grasses.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1940, le rationnement du pain entre en vigueur. Cette nouvelle restriction est l'occasion pour le Service du rationnement de la Préfecture de répartir les consommateurs en sept catégories selon l'âge et la profession (E = enfants de 0 à 3 ans ; J1 = enfants de 3 à 7 ans ; J2 = enfants de 7 à 12 ans ; A = adulte jusqu'à 70 ans ; V = vieillard de plus de 70 ans ; C = cultivateurs ; T = travailleurs de force ; auxquelles s'ajoute une huitième catégorie en 1943 : J3 pour les jeunes de 13 à 21 ans et les femmes enceintes).

Les 485 000 rationnaires du Maine-et-Loire à l'automne 1940 se mettent alors à « collectionner » d'innombrables cartes et tickets comportant des lettres, des points, des grammages qu'ils doivent se procurer à la mairie de leur commune. Quant aux commerçants, ils détachent, découpent et collent des milliers de coupons-points, de coupons-lettres. Rapidement, les réquisitions allemandes et le blocage des importations creusent toujours plus les pénuries et conduisent la Préfecture à élargir le rationnement à tous les produits ; même les écoliers à l'automne 1942 reçoivent une carte pour l'achat des fournitures scolaires. Plus aucun produit n'échappe à la distribution tatillonne de l'administration française en tickets et bons d'achat distribués à des consommateurs de plus en plus excédés et impatients.

► Document 1. Cartes d'alimentation (25 W 59)



### Questions

- 1 - Décrire cette carte.
- 2 - D'après la lettre figurant sur les tickets, quelle est la catégorie de consommateurs rationnés par ce moyen ?

► Document 2. Lettre anonyme adressée le 2 décembre 1941 au préfet (12 W 53)

Angers, le 2 décembre 1941  
Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire part de certaines choses concernant le ravitaillement.

Plus ça va plus c'est désastreux sur tous les points de vue, c'est à croire que vous avez placé à la tête de tous les services de répartitions soit des incapables, soit des gredins ou des fripouilles.

Il faut ajouter à cela la prétention et le je m'en foutisme des commerçants qui narguent les consommateurs. En 9 semaines pour ma famille qui se compose de 5 personnes, j'ai reçu 7 litres de vin, dont 3 litres de rosé à 11,50 le litre.

Pour le mois de novembre, nous avons eu pour nous 5,15 kilogs de pomme de terre et nous voilà mi-décembre il n'est pas question d'en toucher. Pour le charbon c'est la même chose il n'en est pas plus question que si nous étions au mois d'août.

Du poisson on n'en voit plus ou alors à un prix scandaleux, pas pour des bourses de travailleurs.

La viande de boucherie elle pourrie chez les bouchers, mais les gosses ne mangent pas de biftek, il est vrai que vous leur donnez des bonbons qui les tuent.

Pas encore de pâtes, pas de haricots alors dites moi donc avec quoi se nourrir, même se nourrir misérablement ?

Ce n'est peut-être pas encore la famine avec notre bouchée de pain sec mais ce qui est certain c'est que tout le monde la saute\* et que les gosses surtout en pâtissent dans leur santé\*\*.

Certes ce n'est pas la famine pour les riches, car avec de l'argent on trouve de tout et ces salauds là mangent la part des autres. Mais vous trouvez ça naturel, puisque d'ailleurs à votre table et dans votre cave il ne manque de rien.

Si c'est là votre Révolution Nationale et bien vous pouvez la mettre au grenier, pas un travailleur pas une honnête gens ne la regrettera. Je constate une chose c'est que vous êtes plein d'égards pour les boches qui nous pillent, nous rapinent, nous affament, nous maltraitent et assassinent de braves français.

Et vous êtes pleins de mépris et de haine pour les français.

Ah ! Je vous jure sur la tête de mes petits, si vous n'aviez pas les bottes des sauvages pour vous préserver, vous ne seriez pas une minute de plus à diriger malproprement ce pays.

Combine, marché noir, vie chère, bas salaire, travail forcé, famine, prisons, assassinats, voilà ce qu'est l'ordre nouveau, je vous défi de dire le contraire.

C'est un régime de réaction car tout de même ce n'est pas Pétain, ses évêques et ses marquis qui sont des révolutionnaires allons donc !

Ah ! Vivement la fin que tout ce beau monde paie leurs crimes. Ce jour là je demande à être bourreau.

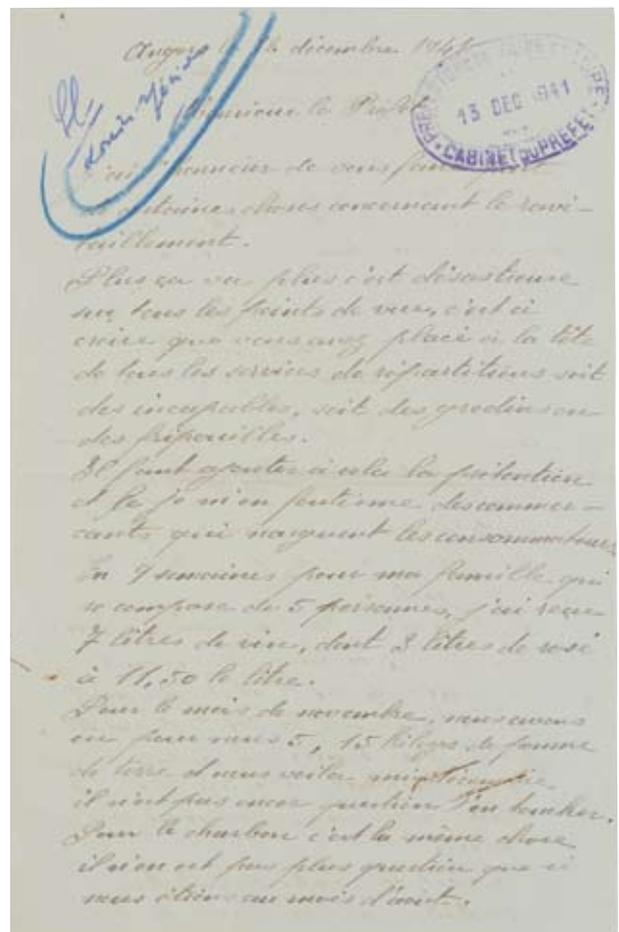
Monsieur le Préfet j'en passe mais à quoi bon, je sais bien que le diable est avec vous et avec votre régime et qu'il faut tuer la bête pour s'en débarrasser. Aussi continuez, faites pire même mais le châtement viendra par la grâce de Dieu et par la volonté de ceux qui souffrent abominablement.

Recevez, Monsieur mon profond dégoût.

J.L. couvreur à Angers

\*se passer de manger

\*\* rumeur à propos d'empoisonnement à la caséine



## Questions

- 1 - Relever les différents produits qui manquent à cette famille pendant l'hiver 1941 ?
- 2 - Quelles sont les différentes accusations portées contre l'administration française ?
- 3 - Relever la phrase qui dresse un tableau du quotidien des Français pendant l'occupation ?
- 4 - Quelles catégories sociales l'auteur oppose-t-il ? De quoi les accuse-t-il ?
- 5 - Quelle critique fait-il du régime du Maréchal Pétain ? Des Allemands ? Que leur souhaite-t-il ?

## Supplice des tickets



Quelqu'un me dit, très logiquement :

— Nous faisons la queue devant les maisons de commerce pour obtenir des denrées rares. Si tout le monde attendait patiemment son tour, ce serait presque charmant. Malheureusement, il y a souvent des acheteurs plus malins et plus pressés, qui n'hésitent pas à bousculer femmes et enfants pour se faire servir d'abord ! Or, il y aurait un moyen d'éviter ces faits scandaleux. Ce serait, aux moments d'affluence, d'inviter les commerçants à distribuer des tickets numérotés à leurs clients. Ceux-ci, comme dans les omnibus de Paris, n'auraient qu'à exhiber leur numéro pour être servis à leur tour...

Je réponds :

— Le procédé serait, en effet, d'une logique et d'une ingéniosité dignes d'éloges... mais hélas, je ne vois pas, dans la pratique, qu'il soit bien recommandable ? En effet, nous sommes déjà submergés de tickets... Tous les coins de nos portefeuilles en sont bourrés ! De leur côté, les commerçants exécutent des travaux de bénédictins pour découper, classer, recoller, comptabiliser les flots de petits papiers dont ils sont inondés... S'il faut qu'ils compliquent encore une tâche déjà presque surhumaine en distribuant de nouveaux tickets de roulement... autant dire que c'est leur mort qu'on décrète... Rien que les temps et frais de confection et de distribution les feraient tiquer... N'abusons pas !

Monsieur COQUE.

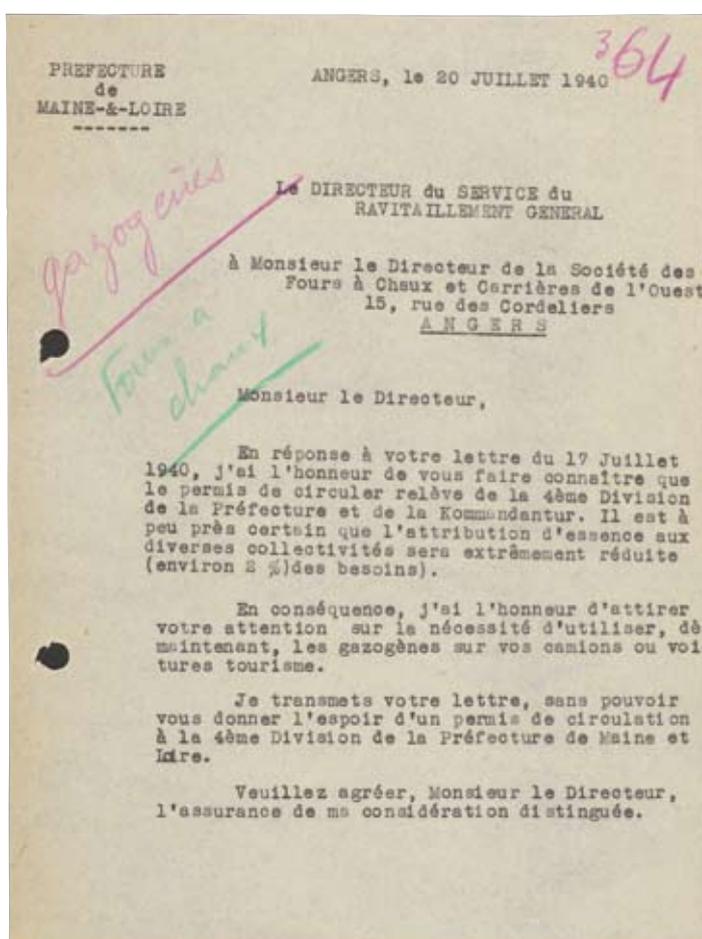
### Questions

- 1 - Dans quelles conditions s'effectuent la vente et l'achat des produits rationnés ?
- 2 - Quel ton est employé pour décrire l'attitude des commerçants ? Pourquoi ?

## 2 - SE DÉPLACER : ENTRE INTERDITS ET SYSTÈME D

Les toutes premières restrictions imposées par l'Occupant concernent les transports. La circulation automobile est interdite sauf aux professions essentielles à l'économie, principalement dans l'industrie. Depuis la mi-juillet 1940, il faut détenir une autorisation délivrée par la Préfecture et la Feldkommandantur ; ainsi seulement 10% des Angevins sont autorisés à circuler. À ces contraintes s'ajoute la pénurie drastique d'essence : s'ouvre alors le règne de la bicyclette, de la remorque et de la marche à pied ou du système D. La transformation du charbon de bois en gaz combustible pour les moteurs est très rapidement encouragée par les autorités : le gazogène. En octobre 1940, près d'une centaine de véhicules est équipée et la compagnie des cars d'Angers est la première à en bénéficier en France.

► Document 4. Lettre de la Préfecture au directeur de la Société des Fours à chaux, 20 juillet 1940 (55 W 65)



► Document 5. Publicité pour le gazogène dans *Le Petit Courrier* du mardi 3 juin 1941 (97 JO 95)



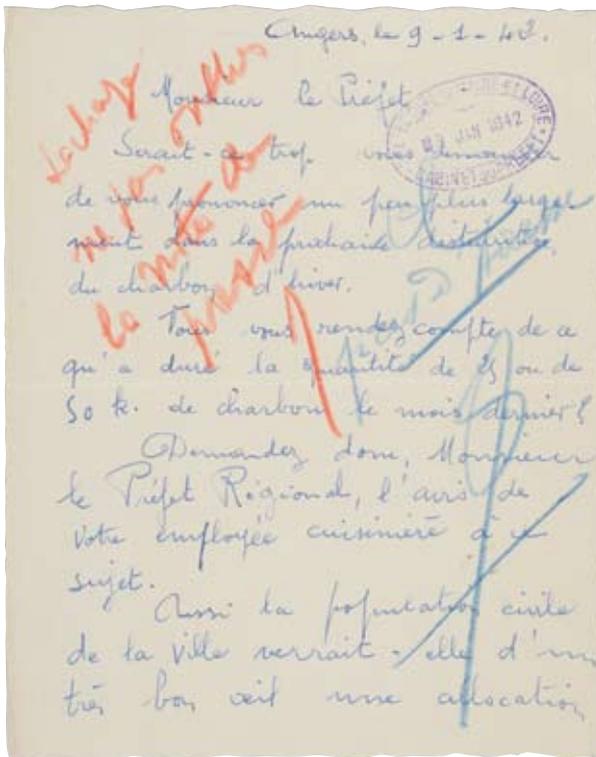
### Questions

- 1 - Quelles sont les différentes restrictions dont témoigne cette lettre ?
- 2 - Qui, selon ce courrier, contrôle les approvisionnements et les permis de circuler ?
- 3 - Quelle incitation technique est faite ? Pourquoi ?
- 4 - À partir de la publicité, décrire le dispositif du gazogène.
- 5 - En quoi le slogan de la publicité témoigne-t-il des difficultés quotidiennes des Français ?

### 3 - SE CHAUFFER PENDANT LES HIVERS LES PLUS FROIDS DU SIÈCLE

Les hivers de la période 1940-1944 furent parmi les plus froids du xx<sup>e</sup> siècle. L'hiver 1940-1941 est marqué par 45 jours de gelées et par quatre vagues de froid pendant lesquelles la température oscille entre -10° et -5° pendant plusieurs semaines. La Loire charrie des glaçons de décembre à février. Cet aléa météorologique exceptionnel rajoute aux difficultés de la vie quotidienne. Comment faire pour se chauffer alors qu'il n'y a presque plus de distribution de charbon dans le département ? Comment se déplacer et se ravitailler lorsque les routes sont verglacées ou enneigées ? Comment survivre alors que les rations alimentaires vont toujours en diminuant ?

► Document 6. Lettre anonyme adressée au préfet le 9 janvier 1942 (12 W 51)



Angers, le 9-1-42

Monsieur le Préfet,  
Serait-ce trop vous demander de vous prononcer un peu plus largement dans la prochaine distribution du charbon d'hiver. Vous vous rendez compte de ce qu'a duré la quantité de 25 ou 50 k. de charbon le mois dernier ?  
Demandez donc, Monsieur le Préfet régional, l'avis de votre employée cuisinière à ce sujet.  
Aussi la population civile de la ville verrait-elle d'un très bon œil une allocation de charbon plus élevée la prochaine fois étant donné que la période froide est à son époque (janvier-février) : 12k500 par numéro ! C'est pénible, alors qu'il y a tant de charbon quai Faure.  
Qui vivra verra.  
Merci d'avance pour ceux qui souffrent.  
Salutations respectueuses,  
Monsieur le Préfet régional Charbonnier

► Document 7. Photographie de la Loire gelée en 1941 à Saumur (1298 W 199bis)



#### Questions

- 1 - De quoi se plaint cet habitant ?
- 2 - Quel contexte météorologique justifie cette demande ?

## 4 - SE DIVERTIR POUR SE LIBÉRER DU QUOTIDIEN

Alors que toutes les consommations sont rationnées, la culture et les loisirs servent d'exutoires aux Français. Jamais la fréquentation des bibliothèques, des cinémas et la pratique des sports n'ont été aussi fortes. Comme dans tous les domaines, les Allemands et la Préfecture relayant les ordonnances de Vichy exercent une censure stricte : les livres antiallemands sont retirés des librairies et bibliothèques, les films américains et anglais sont interdits ainsi que les productions dans lesquels figurent des acteurs ayant quitté la France pour l'Angleterre ou les États-Unis comme Jean Gabin. Les salles de spectacle et de cinéma sont les seuls lieux de rassemblement populaires autorisés (les bals sont par exemple interdits), et l'on surveille toute manifestation d'hostilité notamment pendant la diffusion des actualités cinématographiques.

Pour autant les Angevins profitent de très nombreux spectacles parisiens qui tournent dans la zone occupée : Charles Trenet présente un gala au théâtre municipal d'Angers en avril 1941, et revient en juillet avec le cirque Bouglione pour trois jours à Angers et Saumur ; Édith Piaf se produira à Angers avec une tournée de Radio-Gaîté en juillet 1941. Les habitants fréquentent aussi en masse les nombreuses salles de cinéma des villes.

► Document 8. Extraits du registre de main courante du commissariat d'Angers - jeudi 17 avril 1943, dimanche 9 mai 1943, 30 mai 1943 (87 W 5)



► Document 9. Publicité cinéma/ spectacles du 8-9 mai 1943 paru dans *Le Petit Courrier* (97 JO 98)

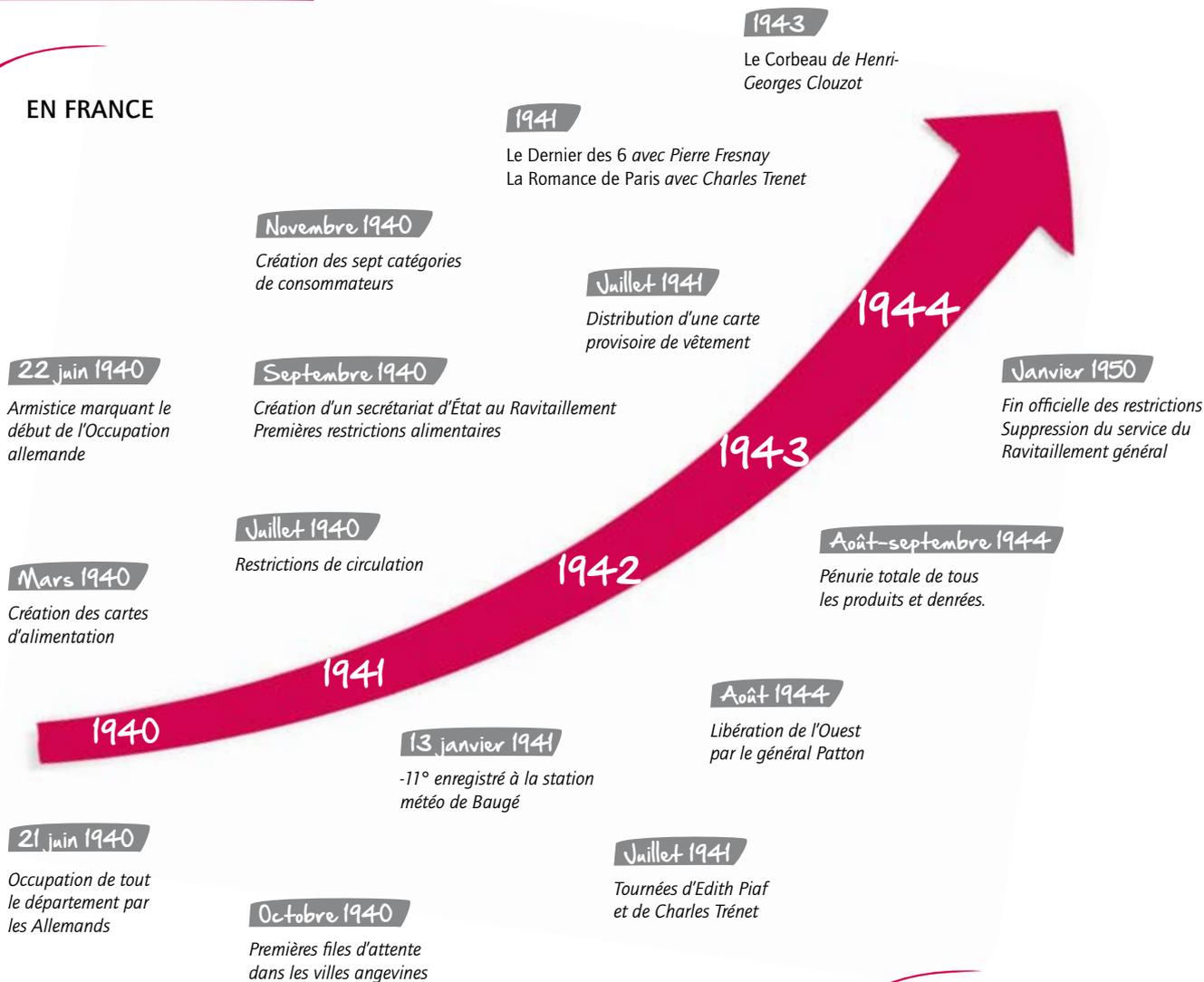
Document 9 is a vintage cinema poster for 'LES SPECTACLES' at the 'THEATRE MUNICIPAL L'A. B. C. DE PARIS'. The poster lists various films and shows, including 'DERNIER ATOUT', 'SCANDALE A VIENNE', 'LE DERNIER DES 6', and 'MATINEE DE GALA au profit des Prisonniers du Quartier du Centre'. It also mentions the names of the actors and the date of the performance.

### Questions

- 1 - D'après le registre du 17 avril 1943, combien y-a-t-il de salles de projection et combien de spectateurs sont allés au cinéma en soirée à Angers ?
- 2 - Que se passe-t-il à la caisse du cinéma Vauban le dimanche 9 mai 1943 en début d'après-midi ? Pour quel film ?
- 3 - Quels sont les types de film à l'affiche ? Avec quels acteurs ?

## FRISE CHRONOLOGIQUE

### EN FRANCE



### EN MAINE-ET-LOIRE



Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...

**Couverture** > Panneaux indicateurs allemands devant le jardin des Plantes à Angers, 1940  
**Bibliographie** > MARCHAND (Raymond), *Le temps des restrictions, la vie des Angevins sous l'Occupation*, Ed. Cheminements, 2000.  
 - LEMESLE (Michel), *Chronique d'Angers sous l'Occupation*, Ed. Petit, 1972.  
**Remerciements** > Jacques Le NAOURÈS, Pascal TELLIER  
**Éditeur** > Conseil général de Maine-et-Loire / DGA Proximité

**Responsable de publication** > Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth VERRY, Directeur  
**Texte** > Sylvain LAVERGNE, professeur mis à disposition du Service éducatif  
**Photographie** > Éric JABOL  
**Coordination** > Sarah BOISANFRAY, médiatrice culturelle du Service éducatif  
**Conception et réalisation** > Manuela TERTRIN, CAUE de Maine-et-Loire  
**Impression** > LGL imprimerie

